

COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUILLET 2020
DÉLIBÉRATION N° 2020-27

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 10

Conseillers absents :

Conseillers représentés :

Pour : 7

Contre :

Abstention : 3

L'an deux mille vingt, le dix-sept juillet à vingt heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 11 juillet 2020, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Philippe - BOISSET Vincent - DRUJON D'ASTROS Cyrille - LATIL Jessica - LEJEUNE Laurent - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents :

Pouvoir :

Secrétaire de séance : ARDUIN Annie

Objet : AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET LOCAUX COMMERCIAUX

- ***Vu*** le vote de la délibération ayant procédé au vote du CA 2019 du budget Locaux Commerciaux.
- ***Vu*** les résultats constatés à savoir un déficit de la section de fonctionnement de **679.02 €**, et un déficit de la section d'investissement de **2 697.83 €**.
- ***Vu*** le déficit reporté de la section de fonctionnement de l'année antérieure de **495.62 €** et l'excédent reporté de la section d'investissement de l'année antérieure de **47 168.07 €**.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Décide d'affecter les résultats comme suit :
 - Report du déficit de la section d'exploitation de 1 174.64 € au chapitre 002 du BP 2020.
 - Report de l'excédent de la section d'investissement de 44 470.24 € au chapitre 001 du BP 2020.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS

Pour le Maire et par délégation
Monsieur Eric SEGOND
1^{er} adjoint au Maire.

